

Mme LILAMAND Odette  
16, Cros de la Carrière  
13800 ISTRES

Istres, le 26 juillet 2019

Monsieur le Bâtonnier  
MAISON DE L'AVOCAT  
5, rue Rifle-Rafle  
13100 AIX-EN-PROVENCE

Objets :

- demande de correction suite à une demande d'intervention : remboursement d'indu
- demande de communication de pièces pour l'instant non transmises

Votre référence : 25385

Maître,

Par un courrier daté du 13 mai 2019, j'ai demandé votre intervention auprès de Maître Milanini qui a, je cite ma lettre, : « *engagé une procédure de médiation familiale que je n'ai pas demandée* ».

Par un courrier daté du 27 juin mais reçu la semaine dernière, vous me demandez de vous faire part de mes observations concernant une prétendue « contestation d'honoraires ».

Je souhaiterais, s'il vous plaît, que vous corrigiez votre lettre : il ne s'agit nullement d'une contestation d'honoraires (qui supposerait que Me Milanini ait effectué un travail que je lui aurais demandé, ce qui n'est pas le cas), mais **une demande de remboursement d'un paiement indu**.

**Détails :**

Le 6 mars dernier, ma petite-fille m'a amené chez Me Milanini pour une simple consultation juridique que j'ai payée. C'était tout.

Mais Me Milanini a abusé de sa position d'homme qui connaît la loi : d'après une facture que j'ai retrouvée plus tard, je me suis aperçue qu'il prétendait engager une « médiation familiale » en mon nom alors que –1– je n'en ai pas besoin (j'ai une fille unique, qui habite ma ville Istres et qui s'occupe plus de moi que ma petite-fille qui elle, demeure en région parisienne et ne vient que quelques fois par an) et –2– Me Milanini m'a caché qu'il allait engager une telle procédure (dans le courrier qu'il vous adressé, il écrit que j'aurais des difficultés auditives, mais il n'avait qu'à m'expliquer par un écrit simple ce qu'il voulait engager, je lui aurai clairement dit « non »).

Je n'ai strictement aucune difficulté à parler avec ma fille et mes petits-enfants, ni à l'oral lorsque nos familles se réunissent aux fêtes de Noël, ni par écrit s'il faut que j'écrive à tous.

Mais surtout, le 25 mars au matin, j'ai appelé toute seule depuis mon téléphone fixe Me Milanini pour lui demander des détails sur cette procédure qu'il entendait engager, et surtout pour savoir contre qui. Il n'a pas voulu me répondre. Mon petit-fils l'a alors rappelé, toujours depuis mon téléphone une demi-heure plus tard, en lui précisant que nous étions sous haut-parleur, et j'ai confirmé que j'étais bien à côté. Au bout d'une minute trente, Me Milanini, toujours sans répondre à mes questions, nous a raccroché au nez !

Je lui ai donc envoyé une lettre recommandée demandant qu'il arrête toute action prétendue en mon nom, et qu'il me rembourse des 250 € payés à tort.

Il m'a ensuite téléphoné et demandé que je passe à son cabinet, ce que j'ai fait.

Aujourd'hui je m'aperçois de ce qui pourrait s'apparenter à une manœuvre discutable de la part d'un avocat :

1. il me téléphone,
2. me demande de venir à son cabinet,
3. et parce que je l'écoute, alors il prétendrait que je suis sa cliente !

Il ajoute dans le courrier qu'il vous a écrit qu'il ne m'a pas fait payer... Heureusement ! Je n'aurais jamais payé une visite que je n'ai pas demandée (je rappelle que c'est Me Milanini le demandeur de ma venue).

S'ensuivent dans son courrier plusieurs dires contre lesquels je ne peux que m'opposer. Mais ne rentrons pas dans d'autres polémiques.

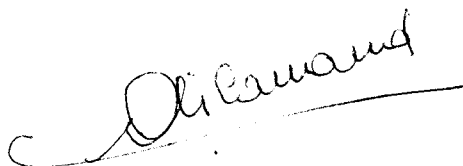
Pour revenir à l'essentiel, je persiste à dire que Me Milanini a affabulé être mon avocat : il ne l'est pas ! (D'ailleurs, si je devais en choisir un, je prendrais celui qui m'est proposé par mon service de protection juridique, mais ce n'est même pas le cas.)

Devant l'opposition de Me Milanini, j'ai dû lui envoyer encore une mise en demeure le 17 juin 2019 lui interdisant de prétendre être mon avocat.

### **Demande supplémentaire**

Dans votre dernier courrier, vous mentionniez 4 pièces jointes au dossier. Or, je n'ai pas reçu ces pièces. Pouvez-vous s'il vous plaît me les envoyer afin que je puisse vous faire parvenir ma réponse définitive.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Maître, mes salutations distinguées.



Mme LILAMAND Odette